|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 17 octobre 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 113**CE 17/XY+41 22 730 6206+41 22 730 5853tsbsg17@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union |
|  |  | **Copie**:- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 17;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT;- Aux Président et Vice-Présidents de la Commission d'études 17 de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| Objet: | **Consultation des Etats Membres au sujet des textes déterminés des projets de nouvelles Recommandations UIT‑T X.1042 (X.sdnsec-1), X.1215 (X.ucstix ) et UIT-T X.1249 (X.tfcma), qu'il est proposé d'approuver à la réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT-T (Genève, 22-30 janvier 2019)** |

Madame, Monsieur,

1 La Commission d'études 17 de l'UIT-T (Sécurité) a l'intention d'appliquer la procédure d'approbation traditionnelle énoncée à la section 9 de la Résolution 1 (Rév.Hammamet, 2016) de l'AMNT pour l'approbation des projets de Recommandations mentionnés ci-dessus, à sa prochaine réunion, qui se tiendra à Genève du 22 au 30 janvier 2019. L'ordre du jour ainsi que tous les renseignements pertinents concernant la réunion de la Commission d'études 17 de l'UIT-T seront disponibles dans la Lettre collective 5/17.

2 Vous trouverez dans l'**Annexe 1** le titre, le résumé et la localisation des projets de nouvelles Recommandations UIT-T X.1042 (X.sdnsec-1), UIT-T X.1215 (X.ucstix) et UIT‑T X.1249 (X.tfcma) et UIT-T X.1361 (X.iotsec-2), qu'il est proposé d'approuver.

3 La présente Circulaire a pour objet d'engager le processus de consultation formelle des Etats Membres de l'UIT, qui devront indiquer si ces textes peuvent être examinés en vue de leur approbation à la prochaine réunion, conformément au paragraphe 9.4 de la Résolution 1. Les Etats Membres sont priés de remplir le formulaire de l'**Annexe 2** et de le renvoyer d'ici au **10 janvier 2019** à 23 h 59 (UTC).

4 Si au moins 70% des réponses des Etats Membres sont en faveur de l'examen, aux fins d'approbation, de ces textes, une séance plénière sera consacrée à l'application de la procédure d'approbation. Les Etats Membres qui n'autorisent pas la commission d'études à procéder ainsi doivent informer le Directeur du TSB des motifs de cette décision et lui faire part des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications

**Annexes**: 2

Annexe 1

Résumé et localisation des textes déterminés des projets de Recommandations
UIT-T X.1042 (X.sdnsec-1), UIT-T X.1215 (X.ucstix) et UIT-T X.1249 (X.tfcma)

# 1 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T X.1042 (X.sdnsec-1) [[R027](https://www.itu.int/md/T17-SG17-R-0027)]

Services de sécurité utilisant les réseaux pilotés par logiciel

Résumé

La Recommandation UIT-T X.1042 porte sur la protection des ressources de réseau au moyen de services de sécurité fondés sur les réseaux pilotés par logiciel (SDN). Elle commence par établir une classification des ressources de réseau pour les services de sécurité fondés sur les réseaux SDN: application SDN, contrôleur SDN, commutateur SDN et gestionnaire de la sécurité. Elle définit ensuite les services de sécurité fondés sur les réseaux SDN.

# 2 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T X.1215 (X.ucstix) [[R029](https://www.itu.int/md/T17-SG17-R-0029)]

Cas d'utilisation pour l'expression structurée d'informations sur les menaces

Résumé

La Recommandation UIT-T X.1215 présente divers cas d'utilisation dans lesquels le langage STIX (expression structurée d'informations sur les menaces) peut être utilisé pour faciliter l'échange d'informations et de renseignements sur les cybermenaces.

La présente Recommandation décrit également les concepts et les fonctionnalités du langage STIX. Elle vise à tenir compte d'un éventail de cas d'utilisation relevant de la gestion des cybermenaces, dont l'analyse des cybermenaces, la spécification des schémas d'indicateurs pour les cybermenaces, la gestion des activités de réponse et l'échange d'informations sur les cybermenaces. Ce type d'informations permet de prendre une décision relative à la sécurité sur la meilleure façon de se protéger contre une menace. La présente Recommandation vise aussi bien à permettre des analyses plus efficaces qu'à faciliter l'échange continu d'informations sur les cybermenaces. La série de spécifications pour le langage STIX [b-STIX2.0] est placée sous la responsabilité de l'Organization for the Advancement of Structured Information Standards (OASIS).

# 3 Projet de nouvelle Recommandation UIT-T X.1249 (X.tfcma) [[R030](https://www.itu.int/md/T17-SG17-R-0030)]

Cadre technique de lutte contre le spam publicitaire sur les applications mobiles

Résumé

La Recommandation UIT-T X.1249 propose un cadre technique pour lutter contre le spam publicitaire sur les applications mobiles. Le spam publicitaire sur les applications mobiles désigne l'envoi de publicités non sollicitées, qui s'affichent dans une application mobile. Ces messages non sollicités peuvent apparaître sur l'écran du dispositif mobile sous la forme d'un bandeau situé en haut ou en bas de l'écran, d'un interstitiel sur mobile ou d'une superposition. Parallèlement à l'essor rapide des applications mobiles, la publicité sur ces applications a connu une croissance spectaculaire. Il faut d'urgence filtrer les publicités non désirées ou malveillantes, pour des raisons liées à l'expérience utilisateur ainsi qu'à la sécurité. De nombreuses mesures ont été proposées et mises en oeuvre pour lutter contre ce phénomène, mais toutes présentent des limites ou des inconvénients, et les utilisateurs reçoivent toujours une quantité importante de spams publicitaires sur les applications mobiles. Il est donc nécessaire d'établir un cadre pratique pour lutter contre le spam publicitaire sur les applications mobiles, qui intègre autant que possible les avantages de toutes les mesures de lutte contre ce phénomène.

Annexe 2

Objet: Réponse des Etats Membres à la Circulaire TSB 113: Consultation au
sujet des textes déterminés des projets de Recommandations UIT-T X.1215 (X.ucstix), UIT‑T Y.1249 (X.tfcma), et UIT-T X.1042 (X.sdnsec-1)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **A:** | Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications,Union internationale des télécommunicationsPlace des NationsCH 1211 Genève 20, Suisse | **De**: | [Nom][Rôle/titre officiel][Adresse] |
|  |  |  |  |
| **Télécopie**:**Courriel**: | +41-22-730-5853tsbdir@itu.int  | **Télécopie:Courriel**: |  |

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation des Etats Membres au sujet des projets de document déterminés dont il est question dans la Circulaire 113 du TSB, je vous indique par la présente l'opinion de mon Administration, qui figure dans le tableau ci-après.

|  | Cochez l'une des deux cases |
| --- | --- |
| Projet deRecommandation UIT-T X.1042 (X.sdnsec-1) | [ ]  **autorise** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |
| **Projet deRecommandationUIT-T X.1215 (X.ucstix)** | [ ]  **autorise** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |
| **Projet deRecommandationUIT-T X.1249 (X.tfcma)** | [ ]  **autorise** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (dans ce cas, sélectionnez l'une des deux options ⃝): ⃝ Pas de commentaire ou de proposition de modification ⃝ Des commentaires ou propositions de modification sont joints à la présente |
| [ ]  **n'autorise pas** la Commission d'études 17 à procéder à l'examen de ce document en vue de son approbation (les motifs de cette décision et une description des éventuelles modifications qui permettraient la poursuite des travaux sont joints à la présente) |

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Nom]

[Rôle/titre officiel]

Administration de [Etat Membre]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_